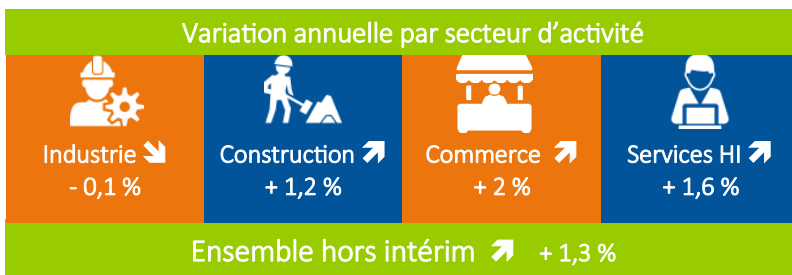
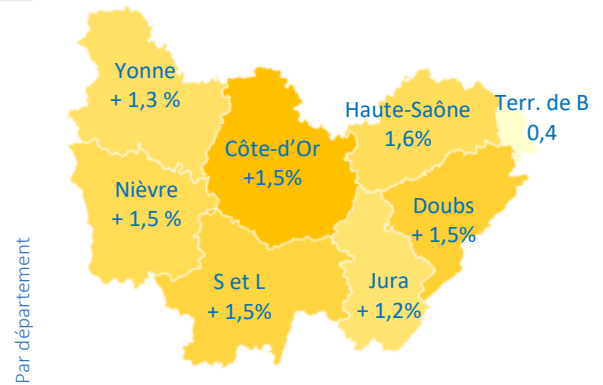
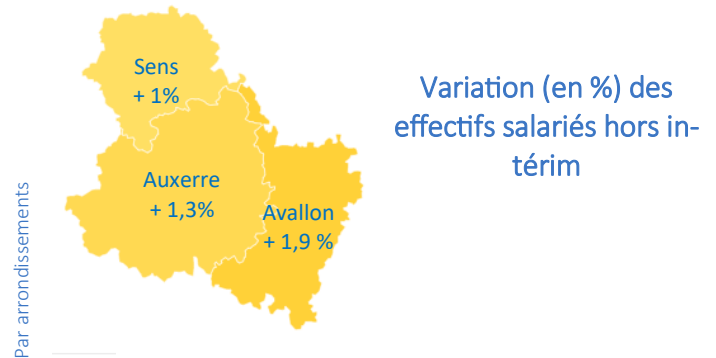


L'emploi permanent dans l'Yonne est en hausse : les effectifs salariés hors intérim progressent de + 1,3 % sur un an. Les évolutions positives des quatre derniers trimestres permettent au département de l'Yonne un gain de 840 postes en un an. L'Yonne reste cependant en dessous du taux de croissance de la région Bourgogne-Franche-Comté (1,7 % sur un an).

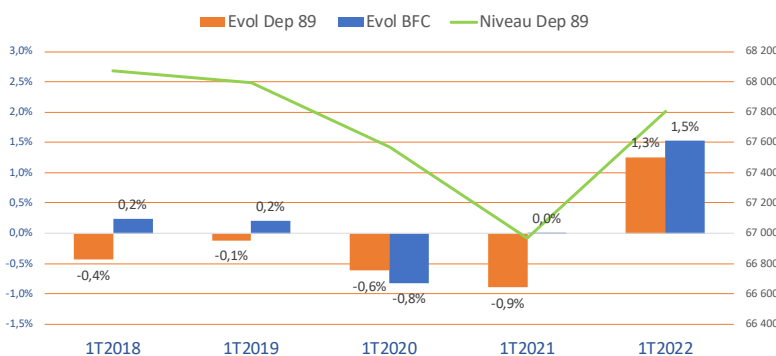
A l'exception du secteur de l'industrie, tous les secteurs d'activité gagnent des postes sur un an. Le secteur tertiaire affiche les plus fortes hausses avec + 2 % dans le commerce (+ 300 postes) et + 1,6 % dans les services hors intérim (+ 490 postes). La hausse se poursuit dans la construction (+ 70 postes) sur un an. Dans l'industrie, la baisse engagée depuis plusieurs années reste limitée sur un an (- 0,1 %).

Les trois arrondissements du département bénéficient de bons résultats sur un an avec des hausses supérieures ou égales à 1 % des effectifs salariés hors intérim.

- 840 postes gagnés hors intérim en un an
- Le tertiaire progresse dans tous les arrondissements de l'Yonne
- Les effectifs se stabilisent dans l'industrie

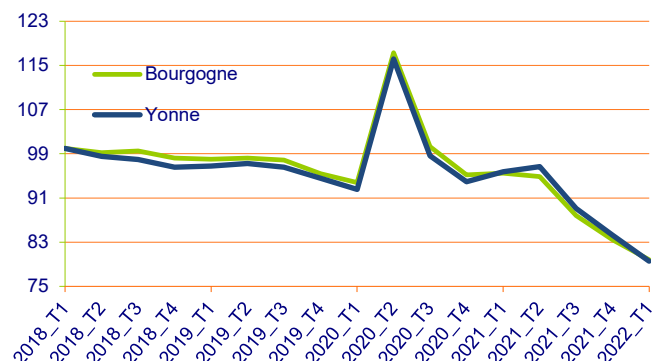


Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel



Source Urssaf

Evol. Trim. du nb de demandeurs d'emploi cat. A (en cvs, au T1 2018 - base 100)



Source Pôle Emploi BFC

Sur un an, l'emploi permanent icaunais est en hausse (840 postes gagnés en un an). Malgré ce bilan positif sur un an, les effets de la crise sanitaire restent présents. En effet, si l'on compare les chiffres du 1^{er} trimestre 2022 à ceux de même trimestre de l'année 2019 (avant la crise sanitaire), les effectifs salariés permanents ont chuté de 180 postes. Ce constat s'explique par des baisses dans les secteurs des services et de l'industrie qui n'arrivent pas à être compensées par les bons résultats dans les secteurs du commerce et de la construction. Cependant, sur un an, les résultats semblent encourageants. Seul le secteur de l'industrie n'arrive pas à créer des postes. Dans les autres secteurs, les évolutions annuelles sont positives : de + 1,2 % dans la construction à + 2,0 % dans le commerce.

Deux secteurs ne retrouvent pas leur niveau d'avant crise ...

Dans le **secteur industriel**, en baisse depuis de nombreuses années, la situation semble se stabiliser (- 10 postes en un an) mais reste préoccupante lorsque l'on compare la situation actuelle à celle avant crise sanitaire (- 640 postes¹). Les secteurs les plus impactés sont la métallurgie - fabrication de produits métalliques et la fabrication de machine et équipement qui affichent des baisses respectives de - 200 et - 300 postes sur la période de crise¹. On note toutefois des pertes qui ralentissent nettement depuis un an.

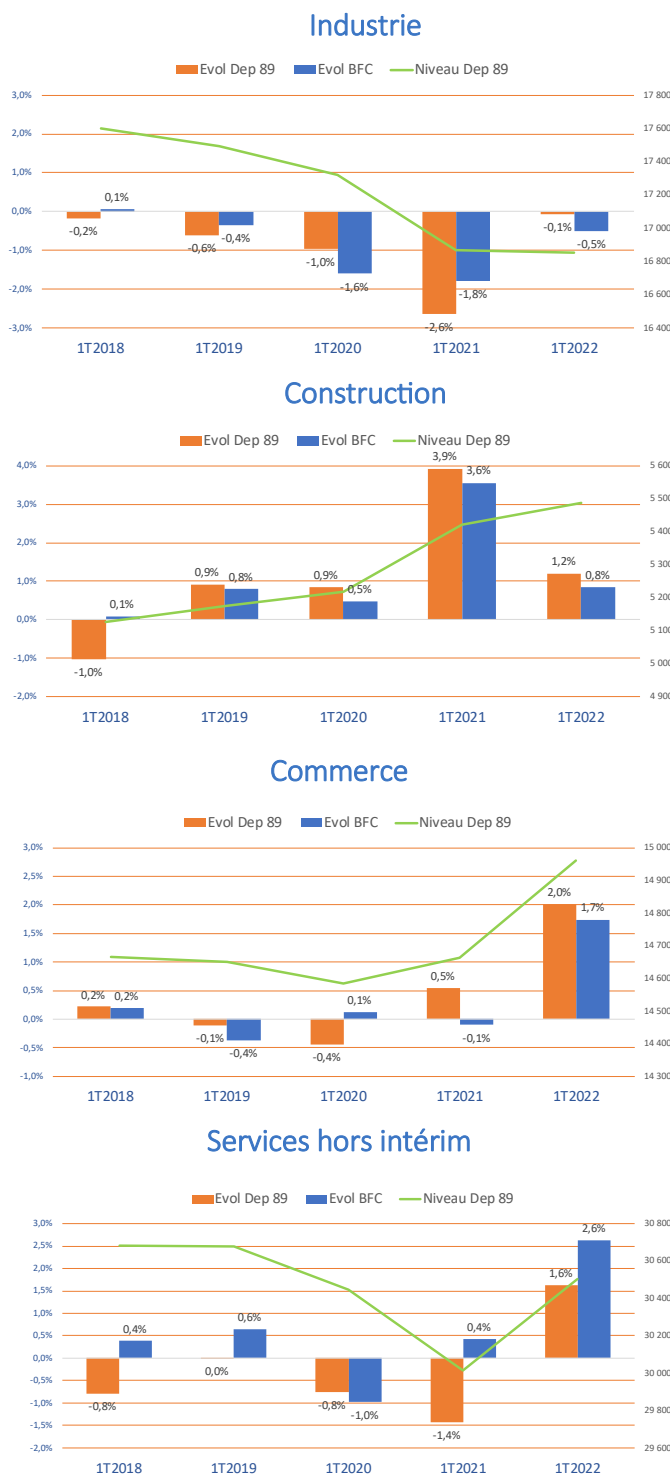
Le secteur des **services** réussit depuis un an à gagner des emplois (+ 1,6 %) mais ces bons résultats sont insuffisants pour compenser les pertes de 2020. Seules les activités administratives et de soutien ainsi que les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie sont en nette hausse sur la période de crise¹. Le secteur de l'hôtellerie-restauration très impacté au plus fort de la crise s'est bien redressé sur un an (+ 470 postes) et son nombre d'emplois est désormais supérieur à son niveau d'avant crise.

... deux secteurs qui portent la croissance

La hausse constatée sur un an s'explique par les bons résultats des secteurs du **commerce et de la construction**. Les effectifs dans le commerce ont enregistré une hausse de 2 % portée par le commerce de détail et la réparation automobile. La hausse reste timide dans le commerce de gros. Epargné par la crise sanitaire, les effectifs dans le secteur de la construction continuent leur progression (+1,2 % en un an).

1 : comparaison de la situation actuelle (1T2022) à la situation du même trimestre en 2019 (trimestre non impacté par la crise sanitaire).

Evol. annuelle des effectifs salariés



Source Urssaf

L'emploi salarié privé par arrondissement

Données Brutes	Auxerre		Avallon		Sens		Yonne	
	1T2022 (en millier)	Evol. ann. En %	1T2022 (en millier)	Evol. ann. En %	1T2022 (en millier)	Evol. ann. En %	1T2022 (en millier)	Evol. ann. En %
Ensemble hors intérim	35,2	1,3%	7,3	1,9%	25,3	1,0%	67,8	1,3%
Industrie	8,4	-0,5%	1,5	0,3%	6,9	0,4%	16,9	-0,1%
Construction	3,1	0,8%	0,6	-0,2%	1,8	2,4%	5,5	1,2%
Commerce	6,7	2,7%	1,9	2,5%	6,4	1,2%	15,0	2,0%
Commerce de gros*	1,7	1,0%	0,7	1,8%	2,4	-1,0%	4,8	0,1%
Commerce de détail*	3,7	2,3%	0,9	4,5%	2,8	1,7%	7,4	2,3%
Services hors intérim	17,0	1,8%	3,4	2,6%	10,1	1,0%	30,5	1,6%

Source Urssaf

L'arrondissement d'Auxerre continue sa progression

L'arrondissement d'Auxerre voit ses effectifs salariés augmenter sur un an. Son taux de croissance est de + 1,3 % soit + 460 postes. En comparaison à la période d'avant crise¹, le chiffre est lui aussi positif avec une évolution de + 1 % (+ 180 postes) depuis le même trimestre de l'année 2019¹.

C'est le secteur du **commerce** qui, une nouvelle fois, porte l'emploi salarié sur l'arrondissement d'Auxerre avec une évolution de 2,7% (+ 180 postes) sur un an. Ce dernier dépasse même largement son niveau d'avant crise¹ avec un gain de + 170 postes. Toutes les filiales de ce secteur voient leurs chiffres progresser : le commerce de réparation d'automobiles et de motocycles gagne 70 postes, le commerce de détail croît de 90 postes et le commerce de gros évolue de 20 postes.

En ce qui concerne le **tertiaire**, la croissance est aussi au rendez-vous sur un an. L'augmentation est de + 1,8 % soit + 310 postes. Ce secteur retrouve et dépasse lui aussi son niveau d'avant crise¹ avec une belle hausse de 340 postes. De manière plus précise, cette hausse est portée par l'hébergement et restauration qui augmente de 250 postes sur un an, les activités de services administratifs et de soutien qui grimpent de 130 postes et des activités juridiques, de conseil et d'ingénierie qui évoluent de + 50 postes.

Pour le secteur de la **construction**, la croissance est nettement plus timide sur un an avec une évolution de 0,8 % sur un an soit un gain de 20 postes. Malgré cette faible croissance, en comparaison au premier trimestre 2019, le secteur de la construction reste toujours au-dessus de son niveau d'avant crise avec une hausse de 3 % soit un gain de 100 postes¹. Ce sont les travaux de construction spécialisés qui tirent le secteur vers le haut avec une croissance de 2,3 % en un an (+ 60 postes) à contrario du génie civil qui perd encore des postes sur un an (- 30 postes).

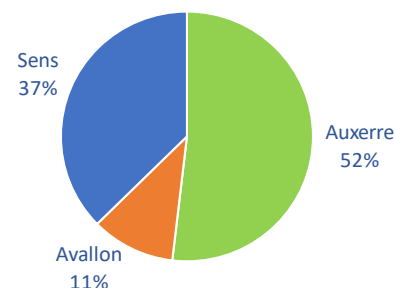
Au fil des trimestres, l'**industrie** continue d'avoir des difficultés et reste encore le seul secteur de l'arrondissement d'Auxerre à perdre des emplois. Le secteur décroît sur un an de 0,5 % soit une diminution de 50 postes. Si l'on compare le premier trimestre 2022 au même trimestre de l'année 2019 (avant la crise sanitaire), la perte est de 430 postes¹. A titre d'exemple, sur un an, la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné perd 40 postes, la fabrication de matériels de transport chute de 40 postes.

Une reprise en dents de scie pour l'arrondissement d'Avallon

Les chiffres de l'emploi salarié sur l'arrondissement d'Avallon entre le premier trimestre 2022 et le premier trimestre 2021 montre une augmentation significative de + 1,9 % soit + 130 postes. En comparaison au chiffre du même trimestre de l'année 2019 qui représente la situation avant crise, le territoire ne retrouve pas son niveau d'avant crise (-180 postes)¹.

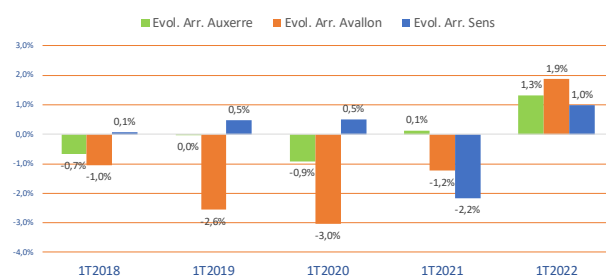
Le secteur des **services** va mieux et porte la croissance de l'arrondissement d'Avallon avec une évolution de + 2,6 % soit un gain de 90 postes sur cette période. Néanmoins, le secteur accuse encore une baisse de - 120 postes par rapport au premier trimestre 2019¹. Dans le détail, l'hé-

Répartition des effectifs salariés de l'Yonne par arrondissement

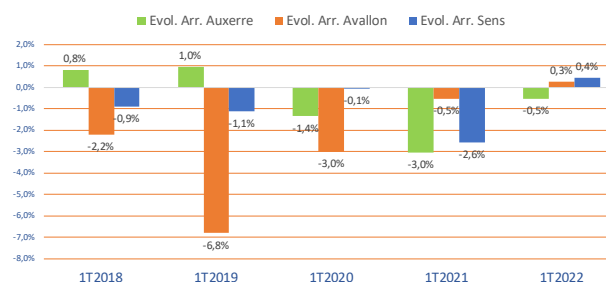


Evol. annuelle des effectifs salariés

Total hors intérim



Industrie

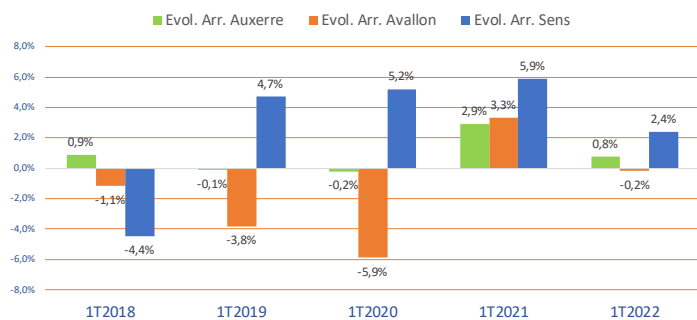


Source Urssaf

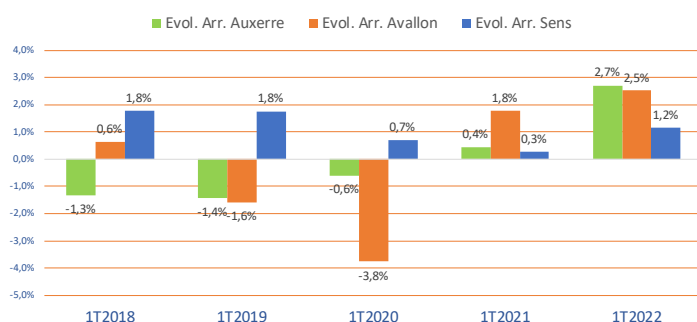
¹ : comparaison de la situation actuelle (1T2022) à la situation du même trimestre en 2019 (trimestre non impacté par la crise sanitaire).

Evol. annuelle des effectifs salariés

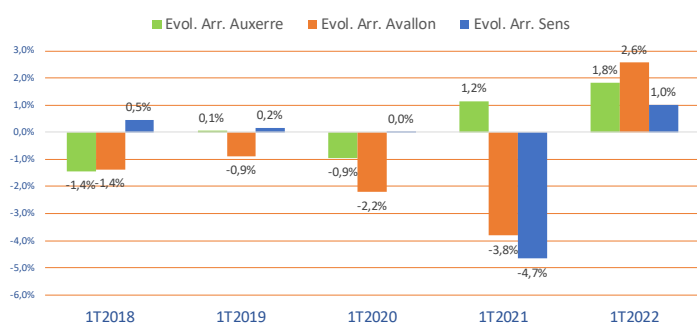
Construction



Commerce



Services hors intérim



bergement et restauration évoluent de + 120 postes sur un an, les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie augmentent de 20 postes. A contrario, le secteur du transport et entreposage continue de perdre des postes avec une diminution de 30 postes sur la période.

En deuxième position, le secteur du **commerce** progresse lui aussi sur un an avec une croissance de 2,5% (+ 50 postes). Depuis la crise sanitaire¹, le secteur maintient tout juste ses effectifs (+ 10 postes). Le commerce de détail augmente de 40 postes sur un an accompagné par le commerce de gros (+ 10 postes).

Les effectifs dans l'**industrie** se stabilisent tout juste sur un an. Le constat est plus préoccupant si l'on compare ces chiffres à la même période avant la crise sanitaire¹ : - 3 % soit - 50 postes. Les sous activités en forme de ce secteur sont le bois et papier avec + 20 postes et l'agro-alimentaires avec + 10 postes. Ces bons chiffres permettent juste de combler les pertes de la production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution avec -15 postes, de l'industries extractives avec -10 postes.

Enfin, le secteur de la **construction** affiche également une stabilité sur un an. Le constat est identique si l'on compare à la situation avant la crise sanitaire.

Le sénonais confirme sa bonne dynamique

Au premier trimestre 2022, l'augmentation du nombre d'emplois se confirme dans le sénonais (+ 250 postes) sur un an. Par contre ce chiffre est en baisse par rapport au premier trimestre 2019 (- 180 postes), principalement à cause du secteur des services qui n'arrive pas à retrouver son niveau d'avant crise¹.

Le secteur de la **construction** se porte bien dans ce premier trimestre avec 40 emplois créés grâce à l'activité dans les travaux de construction spécialisés (+ 40 postes). Depuis 2019, ce secteur est en forte hausse (+ 230 postes)¹.

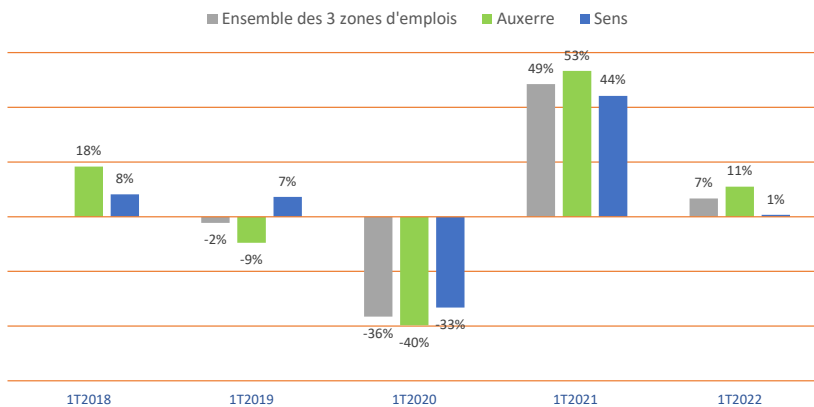
L'**industrie** sénonaise gagne 30 postes au premier trimestre 2022. C'est le bois papier (+ 30 postes) ainsi que l'industrie agro-alimentaire (+ 20 postes) qui tirent le secteur vers le haut. A l'inverse l'industrie du meuble et divers (- 20 postes) et la fabrication d'équipements électriques (- 10 postes) subissent les plus fortes baisses. En comparaison à la période avant covid, l'industrie sénonaise perd 160 postes¹.

Le **commerce** a un bilan positif avec 70 emplois créés. C'est le commerce-réparation automobile (+ 50 postes) et le commerce détail (+ 50 postes) qui maintiennent cette bonne dynamique dans le sénonais, au contraire le commerce de gros perd des emplois (-20 postes).

Avec de fortes hausses dans l'hébergement restauration (+ 100 postes) et dans les activités de services administratifs et de soutien (+ 60 postes), les **services hors intérim** gagnent 100 postes sur un an mais en perd 390 par rapport à la période avant covid¹, le secteur n'arrive pas à se relever pour l'instant.

¹ : comparaison de la situation actuelle (1T2022) à la situation du même trimestre en 2019 (trimestre non impacté par la crise sanitaire).

Variation annuelle de l'emploi intérimaire par ZE



Source Intérim Dares

	Effectifs intérimaires (en millier)	Variation annuelle				
		1T2022 - 1T2017 - 1T2018	1T2018 - 1T2019	1T2019 - 1T2020	1T2020 - 1T2021	1T2021 - 1T2022
Ensemble des 3 zones d'emplois	4,9	18%	-2%	-36%	49%	7%
Auxerre	2,6	18%	-9%	-40%	53%	11%
Avallon*	0,3	ns	ns	ns	ns	ns
Sens	2,0	8%	7%	-33%	44%	1%

Source Intérim Dares

L'emploi repart dans l'intérim

Après de fortes difficultés pendant la crise sanitaire (baisse de - 36 % en un an entre le 1^{er} trimestre 2019 et le 1^{er} trimestre 2020), l'intérim est en croissance sur un an dans les trois zones d'emplois présentes dans l'Yonne mais à un rythme ralenti de + 7 % après + 49 % sur la même période il y a un an. Sur un an, les zones d'emplois d'Auxerre et Sens bénéficient à la fois de gains d'emplois permanents et intérimaires.

Le dynamisme de l'intérim observé depuis plusieurs trimestres permet aux trois zones d'emplois du département de se rapprocher du niveau d'intérim d'avant crise¹. Au premier trimestre 2022, les effectifs intérimaires s'élèvent à près de 4 900 postes dans l'Yonne, niveau quasiment identique à celui du 1^{er} trimestre 2019.



Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur www.ursaf.org dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail open.ursaf.fr.

AVERTISSEMENT. L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations (BRC), modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La nouvelle source permet en effet le calcul des effectifs des établissements à partir des données individuelles des contrats alors que l'effectif agrégé de ces mêmes établissements, historiquement présent dans les BRC, demeurait transitoirement présent en DSN. Cette opération a pu conduire à des révisions significatives (cf. www.ursaf.org/ Observatoire économique / Acoess Stat/ n° 325).

Note méthodologique :

Les employeurs du Régime général de Sécurité Sociale déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) et de la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. **Le champ de l'étude** porte sur l'ensemble des établissements du secteur privé (y compris l'éducation et la santé relevant du secteur concurrentiel, hors salariés de particuliers employeurs et agriculture).

Le BRC : Cette déclaration était mensuelle si l'effectif de l'entreprise était au moins égal à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil.

La **DSN** est mensuelle. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018. D'ici là, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Acoess sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. **L'effectif salarié**, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoess.

L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des ETE, est calculé à partir de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multi activité. Cette donnée n'étant pas disponible par bassin d'emploi, elle est présentée par zone d'emploi.

Les données **demandeurs d'emploi** concernent les inscrits en fin de mois à Pôle emploi. L'intérim est aussi un indicateur fin de mois.

Les données concernant le dernier trimestre sont provisoires. L'historique peut également faire l'objet de révisions mais de manière plus ponctuelle. Dans l'hôtellerie et la restauration, les congés d'été expliquent en grande partie la hausse de l'emploi constatée chaque année au 3^e trimestre. **Les données sur l'emploi sont hors intérim. Elles sont en valeur brute et les évolutions sont annuelles.**

Les indicateurs : les niveaux d'emplois sont mesurés en valeurs brutes. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le trimestre de l'année précédente. **La catégorie A :** demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



N° ISSN : 2110-5391

L'emploi dans l'Yonne n° 51

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication :

Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.

Pour en savoir plus :

- **Jeanne-Clémence Andrey**
Urssaf Bourgogne
- jeanne-clemence.andrey@ursaf.fr
- **Olivier Hemard**
Maison de l'emploi d'Auxerre -
ohemard@mdeauxerrois.com
- **Maxime Buard**
CCI de l'Yonne - m.buard@yonne.cci.fr

Retrouvez Stat'Ur et l'emploi dans l'Yonne sur www.acoess.fr